



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
23 juin 2011  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme**  
**Cinquante-neuvième session**  
Genève, 5-7 septembre 2011  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire  
**Évaluation des activités de la CNUCED: évaluation approfondie  
du programme de la CNUCED relatif à la science  
et à la technologie au service du développement**

## **Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général**

### **Rapport du Secrétaire général de la CNUCED**

#### **Évaluation**

1. En 2010, le Groupe de travail a examiné le rapport sur l'évaluation indépendante du programme de coopération technique de la CNUCED consacré aux pays les moins avancés (PMA), aux pays en développement sans littoral (PEID), aux petits États insulaires en développement (PIED) et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables. L'objectif de cette évaluation était d'établir des conclusions et des recommandations et de dégager des enseignements pour l'orientation future des activités de la CNUCED en faveur de ces catégories de pays, et de contribuer à la mise en œuvre effective des mandats énoncés dans l'Accord d'Accra. Il s'agissait également de contribuer aux débats dans le cadre de la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a eu lieu en mai 2011.
2. Leurs travaux ont amené les évaluateurs à conclure que les pays bénéficiaires jugeaient satisfaisants la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité des programmes de la CNUCED, mais que la coordination entre les divisions pouvait être plus efficace. Dans leurs recommandations, ils appelaient donc la CNUCED à améliorer l'efficacité de ses activités d'assistance technique et à privilégier les activités pour lesquelles elle possédait un avantage compétitif. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction le rapport de l'équipe d'évaluation, considérant qu'il s'agissait d'une très importante contribution au renforcement du programme, et a fait siennes les recommandations des évaluateurs.
3. En juillet et septembre 2010, le secrétariat de la CNUCED a rendu compte de sa mise en œuvre des recommandations des évaluateurs externes et du Groupe de travail suite

à l'évaluation indépendante du programme relatif aux produits de base<sup>1</sup>. Des mesures ont été prises pour renforcer ce programme, s'agissant notamment de la restructuration du Groupe sur les produits de base afin d'en renforcer la pertinence et l'efficacité en insistant sur la recherche et l'analyse, dont les résultats alimenteraient le programme de coopération technique correspondant. Les États membres ont réaffirmé l'importance des travaux de la CNUCED relatifs aux produits de base et ont demandé à l'organisation de s'efforcer de poursuivre sa participation traditionnelle aux négociations sur les produits de base. Il a toutefois été noté qu'il était nécessaire d'améliorer le suivi de la coopération technique et d'autres services consultatifs fournis par la CNUCED pour permettre aux pays d'en tirer pleinement parti. Il a également été demandé à la CNUCED de continuer de restructurer et de rationaliser ses activités et ses projets, afin de revitaliser ses travaux sur les produits de base.

4. Des évaluations externes ont également été achevées pour deux projets qui bénéficiaient d'un financement (cinquième tranche) du Compte pour le développement de l'ONU: a) «Renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication»; et b) «Renforcement des capacités nationales permettant d'élaborer des politiques économiques locales au moyen d'un réseau de l'Institut virtuel de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement». S'agissant du premier projet, l'évaluateur a constaté que les objectifs avaient été atteints et que les compétences des producteurs de statistiques pour l'élaboration d'indicateurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) comparables au niveau international avaient été renforcées. Une prolongation du projet avait été recommandée pour assurer la durabilité des résultats obtenus, compte tenu en particulier du dynamisme du secteur. S'agissant du second projet, l'évaluateur a notamment constaté: a) que l'Institut virtuel améliorerait l'accès des universités membres aux connaissances les plus récentes en matière de politique générale; b) qu'il renforçait les *relations en réseau* entre universités du Nord et du Sud et entre ces entités et les institutions établies à Genève en contribuant à un renforcement des capacités; et c) que les connaissances étaient partagées entre les membres de telle sorte qu'il en résultait une amélioration de la qualité et de la quantité du *matériel pédagogique universitaire et des activités de recherche correspondantes*. D'après la recommandation de l'évaluateur, pour que les résultats de l'Institut virtuel soient durables, il fallait renforcer l'Institut en lui assurant un financement *extérieur* continu pour les activités les plus importantes et consolider également le soutien *interne* au programme.

5. Deux évaluations de programme sont en cours, qui seront examinées par le Groupe de travail et le Conseil du commerce et du développement, respectivement, en 2011: a) une évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement; et b) une évaluation indépendante du programme d'assistance de la CNUCED au peuple palestinien. Trois évaluations de projet sont également en cours, dont deux avec une participation financière du Compte pour le développement et une demandée par le donateur. Les rapports correspondants pourront être consultés sur le site Web de la CNUCED dès qu'ils seront disponibles.

6. La CNUCED a été en mesure de contribuer activement aux initiatives engagées pour renforcer la fonction d'évaluation au sein du système des Nations Unies, en particulier par sa participation au Groupe des Nations Unies sur l'évaluation. En 2010, elle a continué de contribuer aux travaux de l'équipe spéciale sur les droits de l'homme et l'égalité hommes-femmes du Groupe relatifs à l'élaboration d'un guide et d'un manuel pratique sur la prise en compte des droits de l'homme et de l'égalité hommes-femmes dans les évaluations. Elle a également participé à l'élaboration de divers guides et autres lignes directrices pour les

<sup>1</sup> Pour le rapport intégral, voir TD/B/EX(50)/4.

évaluations d'impact, ainsi que pour l'évaluation des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

---